



France  
**CARBON AGRI**  
Association

ACCOMPAGNER  
LES PORTEURS DE PROJET  
DES FILIÈRES AGRICOLES  
DANS LEURS DÉMARCHES  
BAS CARBONE

Depuis 2013, les filières d'élevage de ruminants sont engagées dans la lutte contre le changement climatique. Aujourd'hui, plus de 12 000 fermes bovines sont impliquées dans des démarches bas carbone.

De nombreux leviers techniques pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage de carbone sont proposés aux éleveurs pour réduire l'empreinte carbone du lait et de la viande qu'ils produisent.

Pour certifier ces réductions d'émissions et ce stockage de carbone additionnel, l'Institut de l'Élevage, les interprofessions lait et viande (CNIEL, INTERBEV) et la Confédération Nationale de l'Élevage ont développé la méthodologie CARBON AGRI qui bénéficie du Label Bas Carbone décerné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

**France CARBON AGRI Association, créée par les représentants des éleveurs, facilite la mise en place de projets agricoles de réduction d'émissions de GES en France.**

La Fédération Nationale des Producteurs de Lait, la Fédération Nationale Bovine, la Fédération Nationale Ovine, la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres, regroupées au sein de France CARBON AGRI Association, ont pour objectif d'impliquer et de soutenir les agriculteurs et leurs partenaires techniques dans leurs démarches bas carbone et créer le lien avec les acteurs - collectivités, entreprises - qui veulent soutenir financièrement, et en toute transparence, des projets innovants pour le climat.

Comment ça marche ?

**UN LABEL**  
POUR RÉCOMPENSER  
LES ACTEURS DE  
LA LUTTE CONTRE  
LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

**LABEL BAS  
CARBONE**

Créé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le LABEL BAS CARBONE a pour objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone en France. C'est le premier cadre de certification climatique adopté par la France.

Innovant et transparent, il s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent développer des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone, en proposant une certification de ces réductions.

Il permet ainsi d'accompagner la transition écologique à l'échelon territorial, en récompensant les comportements vertueux allant au-delà des pratiques usuelles. Des collectivités, des entreprises ou des citoyens sont prêts à rémunérer des actions bénéfiques pour le climat sur une base volontaire, pour notamment compenser leurs émissions résiduelles.

Pour s'engager sereinement, ces financeurs potentiels souhaitent que la qualité et l'intégrité environnementale des projets à soutenir soient certifiées. Le LABEL BAS CARBONE leur offre ces garanties et permet ainsi de diriger des financements vers des projets régionaux ou nationaux vertueux pour le climat et l'environnement.

## UNE MÉTHODOLOGIE : CARBON AGRI

POUR CERTIFIER LES  
RÉDUCTIONS D'ÉMISSION  
DE GAZ À EFFET DE SERRE  
SUR LES EXPLOITATIONS  
AGRICOLES

La méthodologie CARBON AGRI, développée par l'Institut de l'Élevage, le CNIEL, INTERBEV et la CNE - en partenariat avec I4CE - propose un cadre de suivi basé sur le suivi de l'intensité carbone (kg CO<sub>2</sub>/kg produit).

Elle s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic CAP'ZER niveau 2 en début et en fin de projet, parallèlement à la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement des producteurs. Son application à l'échelle de l'exploitation permet ainsi de comptabiliser la réduction des émissions de GES et le stockage additionnel de carbone suite à l'application d'une ou plusieurs pratiques d'élevage et culturales.

**CAP'ZER**

UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES POUR DIMINUER  
L'EMPREINTE CARBONE

Grâce à une approche multi-leviers, ce sont plus de 40 pratiques bas carbone qui peuvent être actionnées par les exploitants pour réduire l'empreinte carbone du lait, de la viande et des cultures. Ces leviers concernent six sources d'émissions, à savoir la gestion et l'alimentation du troupeau, la gestion des déjections animales, la gestion des cultures, les consommations d'engrais, d'aliments et d'énergie, ainsi que la séquestration de carbone par les sols et la biomasse (implantation de prairies et plantation de haies).

COMPTABILISATION DES RÉDUCTIONS  
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)  
ET CALCUL DES BÉNÉFICES

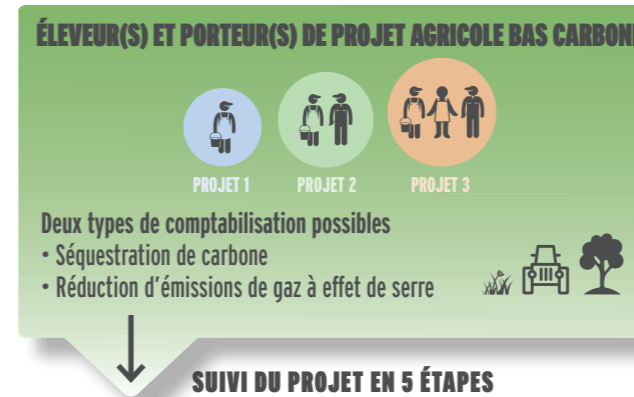
La méthodologie CARBON AGRI définit un ensemble de critères d'éligibilité liés à l'évolution structurelle, au maintien du stock de carbone, ainsi que les règles d'additionalité et de calcul de la référence que doivent respecter les projets pour obtenir la labellisation. Au-delà des modalités de comptabilisation de GES évités, plusieurs co-bénéfices environnementaux associés à la mise en oeuvre des plans d'action sont également décrits dans la méthodologie. Centrée aujourd'hui sur l'élevage bovin et les grandes cultures, la méthodologie couvrira à terme d'autres productions agricoles.

La méthodologie CARBON AGRI, bénéficie du LABEL BAS CARBONE.

+ de **40**  
pratiques  
bas carbone  
peuvent être  
actionnées par  
les agriculteurs.

## UNE ASSOCIATION

POUR FAIRE SE RENCONTRER, AUTOUR D'UN PROJET AGRICOLE  
BAS CARBONE, DES AGRICULTEURS, DES PORTEURS DE PROJETS  
ET DES FINANCEURS DÉSIREUX DE COMPENSER LEURS ÉMISSIONS



- 1- EXPERTISE DU PROJET**
  - Construction du projet collectif : accompagnement pour le recrutement des agriculteurs, définition des modalités de déploiement...
  - Définition des engagements et de la contractualisation.
- 2- LABELLISATION BAS CARBONE**
  - Interaction avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) pour solliciter la labellisation « Bas Carbone » du projet.
- 3- RECHERCHE DE FINANCEURS**
  - Recherche de financements locaux ou nationaux, en collaboration avec les porteurs de projets.
  - Contractualisation avec les financeurs et les agriculteurs.
  - Identification des projets correspondant aux besoins de compensation volontaire des financeurs potentiels.
- 4- AIDE À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DU PROJET**
  - Gestion administrative et monitoring de la mise en oeuvre du projet en fermes : recrutement des éleveurs, diagnostic CAP'ZER, plan d'action individuel, accompagnement technique et économique.
  - Coordination avec les organismes de conseil chargés du suivi et de l'accompagnement technique des exploitations impliquées dans le projet.
  - Réalisation de l'audit de vérification de fin de projet et remise du rapport de suivi des gains auprès du MTES.
  - Promotion du projet via l'organisation d'événements dans les exploitations impliquées.
- 5- RÉTRIBUTION FINANCIÈRE AUX AGRICULTEURS**
  - Réalisation de la transaction financière entre les parties.



VENTE →

**CRÉDITS  
CARBONE**

← ACHAT

**CAP'ZER**



Structure d'ingénierie de projets et en qualité de mandataire, France CARBON AGRI Association est l'interlocuteur privilégié des agriculteurs, de leurs partenaires techniques porteurs de projets et des acteurs économiques (entreprises, collectivités et particuliers) souhaitant soutenir des projets bas carbone agricoles. Créée par les représentants des éleveurs et en lien avec les structures de conseil déjà impliquées dans les démarches bas carbone des filières, France CARBON AGRI Association accompagne les projets de bout en bout.

**ACTEUR(S) SOUTIEN(S)  
DE PROJET AGRICOLE BAS CARBONE  
PROJET DE COMPENSATION**

Ces acteurs souhaitent améliorer leur compensation carbone en soutenant des projets agricoles, régionaux ou nationaux.

« Le partenariat entre France CARBON AGRI Association et les porteurs de projet permet le partage des rôles et des responsabilités entre les agriculteurs, les conseillers, les financeurs et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. »





France  
**CARBON AGRI**  
Association

## LES APPELS À PROJET DE FRANCE CARBON AGRI ASSOCIATION IMPLIQUER DES AGRICULTEURS ET LES ACCOMPAGNER DANS LES PROGRAMMES DE TRANSITION BAS CARBONE

À date, plusieurs porteurs de projets sont en capacité de regrouper des agriculteurs souhaitant s'impliquer dans les programmes de transition bas carbone des filières.

Par ailleurs plusieurs financeurs privés et publics ont déjà manifesté leur intérêt pour le Label Bas carbone. Désireux d'entrer dans le mécanisme de la compensation volontaire, ils souhaitent apporter une contribution financière aux projets agricoles bas carbone nationaux ou régionaux.

Pour éviter le dépôt de projets de petite taille dont les coûts d'ingénierie seraient prohibitifs pour l'ensemble des acteurs, France CARBON AGRI Association propose d'être l'interface permettant de certifier des projets de grande taille (jusqu'à 500 agriculteurs). 3 appels à projet annuels seront gérés par l'association pour être soumis au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et aux financeurs. À l'automne 2019, un premier appel à projet sera lancé sur la plateforme France CARBON AGRI Association. Les porteurs de projet pourront alors se manifester.

**Pour en savoir plus sur France CARBON AGRI Association**

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET :  
**[www.france-carbon-agri.fr](http://www.france-carbon-agri.fr)**

ENVOYEZ-NOUS VOTRE MESSAGE À :  
**[contact@france-carbon-agri.fr](mailto:contact@france-carbon-agri.fr)**